

QUOI VÉRIFIER AU NIVEAU DU POSITIONNEMENT AVEC LE SIÈGE D'AUTO?

Au moment d'ajuster le positionnement, veuillez vous assurer que l'élève est bien assis(e) avec le **dos appuyé contre le dossier et les fesses au fond du siège**.

POUR QUI?

Obligatoire pour les enfants qui ont un poids inférieur à 40 lbs.

La **SAAQ recommande** de conserver ce siège jusqu'à ce que l'enfant ait atteint la limite de poids ou de taille indiquée par le fabricant du siège, car le siège d'auto protège mieux que le siège d'appoint grâce à la ceinture avec 5 points.

1

La sangle de retenue doit être fixée au point d'ancrage du véhicule.

2

Le siège doit être bien fixé à la banquette et ne doit pas bouger vers l'avant et de plus de 2,5 cm sur les côtés.

3

Les courroies du harnais doivent être à la même hauteur que les épaules ou légèrement plus hautes.

4

Le milieu de la boucle de la sangle de poitrine doit être alignée avec les aisselles.

5

Le milieu de la boucle de la sangle d'entrejambe est alignée avec le haut des jambes.

6

Les languettes sont bien enclenchées dans les boucles.



Réf: Société de l'assurance automobile du Québec, <https://saaq.gouv.qc.ca/secureite-routiere/comportements/sieges-auto-enfants/bon-siege-bon-moment>

7

Les sangles sont bien ajustées de façon à pouvoir y glisser une main seulement.

Pour plus de détails veuillez vous référer à:

1) La formation ENA sur le matériel adapté en transport scolaire: <https://ena.csmb.qc.ca/Web/MyCatalog/View?id=SNWgUgjM%2f2FXisLjytNGWw%3d%3d>

2) Le site de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ): <https://saaq.gouv.qc.ca/secureite-routiere/clienteles/parents-enfants/siege-ceinture#:~:text=Depuis%20avril%202019%2C%20le%20Code,l%3A2ge%20de%209%20ans.>

En cas de bris ou absence d'équipement, veuillez contacter le Service de transport du CSSMB au transport@csmb.qc.ca.